

**RENTREE SCOLAIRE
2016 - 2017**

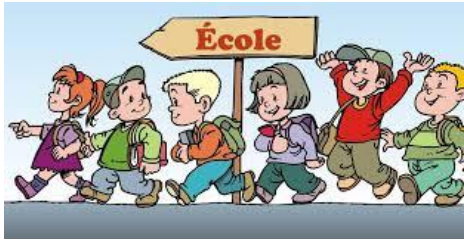
MEMO DE L'ECOLIER

**ECOLE MATERNELLE
&
ELEMENTAIRE**



Caivin - Lauder © Dupuis, 2009

Mairie d'Autrans 04.76.95.32.22



HORAIRES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE : maternelle et élémentaire

- Matinée des lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30/11h30
- Après-midi des lundi et jeudi : 13h30/16h30
- Après-midi des mardi et vendredi : 13h30/15h

M. Hervé LABROSSE (directeur de l'école maternelle) **04 76 95 32 01**

Mme Claude DESPERRIER(directrice de l'école élémentaire) **04 76 95 36 96**



NAVETTE SCOLAIRE

Le transport scolaire est organisé par le Conseil Général, sous la surveillance d'une ATSEM.

Demander un dossier au directeur de l'école pour l'inscription.



Le TAP (Temps d'activités péri-éducatif)

Le Temps d'Activités Péri-éducatif TAP (non obligatoire) organisé par la commune aura lieu le mardi et vendredi de 15h à 16h30.

Le coût sera de 1.50 € par jour et par enfant pour 1h30 d'activités.

L'année sera divisée en 5 périodes :

- Rentrée /Toussaint,
- Toussaint /Noël
- Noël /vacances d'hiver,
- Mars /vacances de printemps,
- Printemps /été.

Les formulaires d'inscriptions seront envoyés par mail, vous devrez répondre avant la date limite indiquée.

En maternelle :

- des activités manuelles et de loisirs créatifs seront encadrés par les ATSEM.

En élémentaire :

- des activités sportives, culturelles et éducatives seront encadrées par des intervenants extérieurs.
- une activité « temps libre » sera accueillie dans les locaux du Relais.

Durant l'année, les inscriptions occasionnelles pourront se faire le jeudi midi de la semaine précédente, dernier délai. Les enfants seront alors accueillis en fonction des places disponibles à l'activité « temps libre ».



RESTAURANT SCOLAIRE

Il est ouvert aux enfants à partir de 4 ans (les enfants qui auront 4 ans durant le 1^{er} trimestre peuvent accéder à ce service dès la rentrée.)

Les menus proposés par « Le Bois de Lune » sont affichés aux écoles et sont consultables sur le site internet de la mairie ainsi que le règlement : www.autrans.fr

Les tarifs :

Prix du repas en fonction de votre quotient familial (dans le prix du repas, 1 € est consacré à l'heure de garde) :

De 0 à 530	: 3.44 €
De 531 à 900	: 4.13 €
De 901 à 1200	: 4.95 €
Plus de 1200	: 5.94 €
Inscription exceptionnelle	: 7.50 €

Toute personne intéressée doit s'inscrire en Mairie **muni de son quotient familial de la CAF** (que vous pouvez imprimer sur le site internet « caf.fr » en indiquant votre n° allocataire et votre code confidentiel) ou l'avis d'imposition si vous n'êtes pas allocataire.

Les inscriptions sont possibles à la semaine (jeudi midi dernier délai pour la semaine suivante) ou au mois (avant le 20 du mois qui précède).

Toute absence considérée exceptionnelle (maladies situations familiales) devra être signalée obligatoirement le matin **avant 8h30** à la responsable au 04.76.94.79.66. Il n'y aura pas de déduction de repas pour les absences non justifiées par écrit dans les 3 jours (courrier à adresser à la Mairie).

Heures d'ouverture de la Mairie :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 14h30 à 17h00

Le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 8h30 à 11h30



LE RELAIS : accueil péri scolaire

Les ATSEM accueilleront les enfants de **3 à 11 ans** :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 7h20 à 8h20 et de 11h30 à 12h30

➤ **Pour le relais du matin (7h20 à 8h20)**

La garderie est assurée tous les matins à partir de 7 h 20. Dans la mesure du possible et pour un meilleur accueil, les enfants devront être inscrits la veille.

➤ **Pour le relais du soir (16h30 à 18h30) et du mercredi midi (11h30 à 12h30)**

Les inscriptions ou annulations se font **la veille au plus tard** à l'accueil de la mairie au 04.76.95.32.22 (nombre de places limité).

Tarifs :

Tranches QF	1 heure (matin ou 1 heure le soir)	2 heures (le soir)
De 0 à 530	1.50 €	2.50 €
De 531 à 900	2.00 €	3.00 €
De 901 à 1200	2.50 €	4.00 €
+ de 1200	3.00 €	5.00 €

En cas d'inscription le jour même le **Coût sera de 6.00 €**

Toute personne intéressée doit s'inscrire en Mairie **munie de son quotient familial de la CAF** (que vous pouvez imprimer sur le site internet « caf.fr » en indiquant votre n° allocataire et votre code confidentiel) ou l'avis d'imposition si vous n'êtes pas allocataire.

Il est possible de contacter les ATSEM au Relais pendant les heures d'ouverture au 04.76.95.32.01.

LISTE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Vous trouverez toutes les informations dans le livret des Associations d'Autrans-Méaudre en Vercors qui sera distribué dans les boîtes aux lettres



NUMEROS DE TELEPHONE A CONNAITRE

Ecole Maternelle
M. Hervé LABROSSE

04 76 95 32 01

Ecole primaire
Mme Claude DESPERRIER

04 76 95 36 96

Restaurant Scolaire
Mme Bernadette BRUNET-MANQUAT

04 76 94 79 66

Mairie
Inscription au Relais

04 76 95 32 22

La SOUpAPE (Association de parents d'élèves et sou des écoles)
Mme Stéphanie ARNAUD

06.87.29.17.27



STATIONNEMENT

- ▶ Nous attirons votre attention sur le sens de circulation : vélos et voitures doivent le respecter afin que vos enfants soient en sécurité.
- ◆ L'utilisation des parkings est obligatoire (pas d'arrêt au milieu de la voie).
- ◆ Les voitures se gareront en marche arrière prêtes à repartir.

Voir plan au dos

Parking de la bascule

Parking du cimetière

